

Brésil: Protestation de Dom Helder Camara et de son évêque
auxiliaire à propos d'arrestations arbitraires

Récife, le 1er mai 1972

A nos frères dans l'épiscopat
et au peuple de Dieu du diocèse d'Olinda et Récife,

De graves et tristes événements nous obligent à vous écrire une nouvelle fois, peu de temps après notre communication concernant le bannissement arbitraire et injuste de notre très cher collaborateur, le P. Joseph Comblin.

On dirait que les Autorités sont convaincues que la subversion s'est déplacée du Sud au Nord-est, et plus spécialement à Fortaleza et à Récife.

On assiste dans notre ville à la multiplication des disparitions, des séquestrations et des arrestations, principalement d'ouvriers et d'étudiants. Et c'est pour nous, pasteurs, l'occasion de donner une première raison de notre intervention et de notre dénonciation: la Loi de Sécurité Nationale n'est pas respectée, pas plus que les décrets faisant suite à l'Acte Institutionnel n° 5. Ceux qui sont chargés des captures ne signalent que rarement leur identité. Le mandat d'arrêt, dûment daté puis signé de l'Autorité compétente et portant l'exposé des motifs, n'est jamais présenté. On procède aux arrestations à domicile ou bien, dans le cas des ouvriers et des ouvrières, pendant l'horaire de travail, comme cela s'est produit dans les usines de Torre, de Pilar et de Santista - donnant ainsi l'impression qu'il s'agit de dangereux terroristes et agitateurs. Le traitement infligé est d'une extrême violence et parfaitement inutile, allant jusqu'à des cas de déprédation de résidence. En règle générale, on se sert de voitures sans plaque officielle.

Il est facile d'imaginer le climat de panique qui règne dans les familles, laissées sans la moindre indication du lieu où sont entraînés les êtres qui leur sont chers. Par la suite, les parents errent inutilement de service en service, de la police ou de l'armée, de l'Etat ou du gouvernement fédéral, là où ils pensent découvrir les victimes. On part du principe que celles-ci sont des terroristes et qu'elles ne méritent pas la moindre considération.

Pourquoi cette violation des dispositions émanant du Gouvernement en personne? Pourquoi, par exemple, ne communique-t-on pas le fait des arrestations à la Justice Militaire dans les délais prévus par la loi; et pourquoi la Justice Militaire ne donnerait-elle pas notification des cas, pour le moins aux proches parents ou aux responsables afin de permettre, par exemple, l'envoi de linge de rechange, étant donné que les victimes sont séquestrées dans l'état où elles se trouvent, sans avoir le droit d'emporter quoique ce soit avec elles?

Comme pasteurs qui prennent leurs responsabilités devant Dieu,

devant leur conscience et devant les personnes qui déposent en eux leur confiance, nous affirmons que l'application de tortures physiques et morales incroyables est la règle générale. On assiste à des pressions grandissantes sur l'Action Catholique Ouvrière: des militants et même un dirigeant national du mouvement ont été arrêtés

Nous constatons, une fois de plus, que l'unique raison de la méfiance et de la prévention envers l'Eglise tient au fait que nous ne pouvons pas, en conscience et au nom du maintien d'un soi-disant ordre social, continuer à pactiser avec des structures d'oppression réduisant des fils de Dieu à une situation infra-humaine.

Jusques à quand l'anti-communisme sera-t-il utilisé comme prétexte au maintien d'injustices qui crient vers le ciel? Jusques à quand, sous prétexte de combattre le terrorisme au nom d'Autorités policières ou militaires, utilisera-t-on des méthodes terroristes qui, non seulement attentent aux droits les plus élémentaires de la personne humaine, mais nous donnent envie de demander - comme l'a fait, au temps de Vargas, cet admirable type d'homme qu'est l'avocat Heraclito Sobral Pinto - que l'on applique pour le moins aux victimes la loi sur la protection des animaux?

C'est expressément que nous datons cette lettre du 1er mai. Ce n'est pas seulement parce que la plupart des victimes sont des ouvriers et que l'Eglise est de plus en plus préoccupée du sort des ouvriers; c'est parce que nous voulons également exprimer notre préoccupation de pasteurs devant le spectacle du modèle de croissance économique adopté par notre pays, et dont le tribut le plus lourd est payé par les petits, sans espoir et sans voix. Que ceux-ci cherchent à élever une protestation des plus légitimes et des plus justes, et ils sont aussitôt traités de subversifs et de communistes, ce qui, d'ailleurs, fait le jeu de la subversion et du communisme.

D'aucuns, comme toujours, diront que cette lettre est un acte subversif de la part d'évêques qui sont plus des hommes politiques que des hommes évangéliques. En ce jour de la fête du Travail, nous rappellerons alors à tous les hommes de bonne volonté et tout spécialement à nos frères les travailleurs, une scène des Actes des Apôtres: "Ils les rappelèrent donc et leur défendirent de souffler mot et d'enseigner au nom de Jésus. Mais Pierre et Jean de leur rétorquer: S'il est juste aux yeux de Dieu de vous obéir plutôt qu'à Dieu, à vous d'en juger. Nous ne pouvons pas, quant à nous, ne pas publier ce que nous avons vu et entendu" (Actes 4, 18-19).

- + Helder Camara
archevêque d'Olinda et de Recife
- + José Lamartine Soares
évêque auxiliaire et vicaire général